DEMANDE D'AUTORISATION PROVISOIRE D'ENSEIGNER L'AÏKIDO, L'AÏKIBUDO OU UNE DISCIPLINE ASSOCIÉE

À adresser au / à la Président-e de la Ligue dont dépend le club.

Nom :_____ Prénoms : _____

Date de naissance :_____ Lieu : _____

Téléphone :_____E-Mail :_____@_____

Grade en Aïkido* : _____

Aïkibudo* : _____

Kinomichi* : _____

Wanomichi* : _____

Votre / Vos enseignant-e-s : _____

Vous êtes titulaire d'une des deux parties du Brevet d'État d'Éducateur Sportif ? ☐ Oui ☐ Non

Si **Oui**, laquelle : _____

Attestation de formation aux premiers secours ☐ Oui ☐ Non

Je m'engage à suivre les cours de l'École des cadres et les stages officiels organisés par la FFAAA. En attendant, si je suis provisoirement autorisé-e à enseigner l'Aïkido, l'Aïkibudo et les disciplines associées, je ne peux le faire que bénévolement. **Cette APE est délivrée pour une saison sportive**, doit être affichée dans le club, et sera envoyée au siège fédéral pour enregistrement annuel sur la page Extranet du club.

Fait à Le Signature

Président-e de la Ligue** :	**DFR de la Ligue :	Le Président fédéral Francisco DIAS
_____ Date et Signature	_____ Date et Signature	_____ Date et Signature

* Grade minimum pour enseigner cette discipline : 1er Dan.
** Le DFR engage sa responsabilité en signant ce document. Il en est de même du / de la Président-e de la Ligue.

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
AÏKIBUDO & ASSOCIÉES